

Tennis Saison 2026-2027

Bulletin d'inscription à adresser au bureau de l'ASCE

NOM et Prénom : N° carte ASCE :
Service : Tél pro : Tél perso :
Adresse personnelle :
Ville : Code postal :
Mail :

Modalités horaires :

Période d'entraînement et de tournoi 'corpo' durant la saison allant du 1^{er} septembre 2026 jusqu'à la fin juin 2027

Montant annuel de l'inscription (cocher l'option qui vous concerne) :

☐ **Adhérent ASCE 85 : 20 € (pour la saison)**
versement à l'inscription : **20 €**

☐ **Adhérent extérieur : 24 € (pour la saison)**
versement à l'inscription : **24 €**

L'adhésion extérieure impose que le participant soit couvert par l'assurance de l'ASCE 85 durant son activité ; pour cela, il doit préalablement adhérer à l'ASCE 85 en tant que membre extérieur :

au moment de l'inscription :

- adhérer : remplir le bulletin accessible ici et le transmettre à la permanence de l'ASCE 85 + payer 25€ (adhésion extérieure ASCE85)
- vous inscrire à l'activité : payer 24€ distinctement aux 25€ ci-dessus

Ces nouvelles modalités permettent de faciliter la gestion comptable afin de répartir les participations des adhérents sur l'exercice comptable qui convient au prorata des deux années et permet également un paiement échelonné pour nos adhérents.

Modalités de paiement (cocher votre moyen de paiement) :

- ☐ Par chèque (possibilité de faire les deux chèques à l'inscription - le second sera encaissé en janvier n+1)
☐ Par carte bancaire à la permanence de l'ASCE (1^{er} paiement à l'inscription - 2^{ème} paiement en janvier n+1)
☐ Par virement (1^{er} virement à l'inscription - 2^{ème} virement en janvier n+1)

Compte Crédit Agricole de l'ASCE 85
IBAN : FR76 1470 6001 3273 9866 8121 095

Libellé du virement : >pour l'inscription : « **TENNIS_Inscp_Nom_Prenom** » >pour le solde : « **TENNIS_Solde_Nom_Prenom** »

Pour tous renseignements complémentaires, merci de nous contacter principalement par messagerie à l'adresse suivante : ascee.associations.oh.ddtm-85@i-carre.net ou directement par téléphone au 06 73 11 56 20 (Stéphane).